

COMMUNIQUÉ DE PRESSE CONJOINT



Brest, le 8 février 2023

GRÂCE À NAV&CO, NAVIGATION RIME AVEC BONNE INFORMATION !

Plaisancier, pêcheur ou amateur de sports nautiques, en téléchargeant l'application mobile Nav&Co, il est désormais possible d'accéder aux informations incontournables concernant la réglementation maritime, le balisage ou la biodiversité environnante en fonction de sa géolocalisation.

DES INFORMATIONS DE RÉFÉRENCE MISES À DISPOSITION DE TOUS GRATUITEMENT

Cette application est née de la collaboration d'organismes de référence : les données environnementales de Nav&Co proviennent de l'OFB, le balisage de la Direction générale des affaires maritimes, de la pêche et de l'aquaculture (DGAMPA) et le tout est déployé sur les cartes marines fournies par le Shom qui fournit également les informations de marée.

En **mode Navigation**, les utilisateurs auront accès à la réglementation maritime en vigueur - sans exhaustivité - ainsi qu'aux informations de balisage qui concernent leur environnement proche afin de leur fournir un appui en temps réel par le biais d'alertes. Cette fonctionnalité a particulièrement enthousiasmé les utilisateurs - 92% l'ont plébiscitée - lors de la phase de test en Bretagne, entre mai et décembre 2020, générant plus de 10 000 téléchargements.

ÉVEILLER À LA RICHESSE DE L'ENVIRONNEMENT MARIN

Dimension supplémentaire, en **mode Découverte**, petits et grands pourront découvrir les secrets du patrimoine naturel alentour. **Plus de 2700 points d'intérêt sont** référencés en mer et sur les côtes métropolitaines, corses et guadeloupéennes, grâce au concours des aires marines protégées.

L'application Nav&Co a également pour vocation de sensibiliser les usagers du littoral aux bons gestes à adopter pour préserver la biodiversité.



Crédits 1 - Yannis Turpin / Office français de la biodiversité

GARDER MÉMOIRE DE SES NAVIGATIONS

Enfin, Nav&Co propose avec son **mode Carnet**, de retrouver les enregistrements des tracés de ses précédentes sorties en mer sur le fond de carte du Shom pour pouvoir conserver la mémoire de ses navigations.

Focus sur le financement du projet

Le montant du développement de ce projet s'élève à **200 000€** répartis entre :

- le Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP) : **62%**,
- le Shom : **21%**
- l'OFB : **13%**
- la Direction générale des affaires maritimes, de la pêche et de l'aquaculture : **5%**.

INFORMATIONS PRATIQUES



Sortie nationale le 8 février 2023

Couverture des façades maritimes de la France métropolitaine et la Guadeloupe
Disponible sous iOS et Android dans tous les magasins d'applications mobiles

Gratuite

En savoir plus : <https://youtu.be/z1I5h4PYsJE>

CONTACTS PRESSE

Shom – Claire CHAUFaux
06 34 21 31 13 – presse@shom.fr

OFB – Antoine ROLLAND
07 62 09 37 63 – antoine.rolland@ofb.gouv.fr

DGAMPA – Antoine HALNA DU FRETAY
01 40 81 63 60 - antoine.halna-du-fretay@mer.gouv.fr

À propos du Shom

Établissement public administratif sous tutelle du ministère des Armées, le Shom est l'opérateur public pour l'information géographique maritime et littorale de référence. Il a pour mission de connaître et décrire l'environnement physique marin dans ses relations avec l'atmosphère, avec les fonds marins et les zones littorales, d'en prévoir l'évolution et d'assurer la diffusion des informations correspondantes. shom.fr

À propos de l'OFB

Établissement public de l'État créé le 1^{er} janvier 2020, l'Office français de la biodiversité est placé sous la tutelle des ministères de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, et de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire. Il a pour missions la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité terrestre, aquatique et marine, ainsi que la gestion équilibrée et durable de l'eau, dans l'Hexagone et en Outre-mer. Il est chargé de développer la connaissance scientifique et technique des espèces, des milieux et de leurs usages, de surveiller et de contrôler les atteintes à l'environnement, de gérer des espaces protégés, d'appuyer la mise en œuvre des politiques publiques, et de mobiliser l'ensemble de la société, acteurs socio-économiques comme citoyens. ofb.gouv.fr

À propos de la DGAMPA

La Direction générale des Affaires maritimes, de la pêche et de l'aquaculture a pour objectif le développement durable des activités maritimes. Sa mission : concilier les différents usages sur un espace maritime de plus en plus convoité, réaffirmer la place de la mer au sein des politiques publiques, veiller à une meilleure protection de nos ressources et de nos milieux marins. mer.gouv.fr